

Aéroport de Saint-Hyacinthe

ENTENTE DE SOUTIEN FINANCIER À L'OBNL DE L'AÉROPORT

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 14 mars 2022 — La Ville annonce aujourd'hui un soutien financier à l'OBNL Aéroport de Saint-Hyacinthe.

L'automne dernier, le conseil municipal avait choisi de ne pas aller de l'avant avec la municipalisation de l'aéroport. À la suite de cette annonce, les propriétaires de l'aéroport ont décidé de former un OBNL pour en assurer la survie et la mise à niveau. « Le 4 octobre dernier, en séance publique, nous avons indiqué que la Ville allait soutenir l'initiative, mais qu'il était trop tôt pour convenir de modalités précises. Aujourd'hui, nous vous faisons part d'une entente qui permettra à l'aéroport de maintenir et de bonifier son offre de service », indique le maire de Saint-Hyacinthe, André Beauregard.

Création de l'organisme Aéroport de Saint-Hyacinthe

Au mois d'octobre, des intervenants clés ont eu l'occasion de constituer un OBNL et d'en établir la gouvernance, de faire en sorte que l'organisme devienne propriétaire de l'aéroport, de faire un diagnostic et de se doter d'un plan d'action pour la mise à niveau de ses infrastructures et pour son exploitation. De plus, l'OBNL a effectué une vérification diligente et préparé un budget.

Il a également déposé, avant la date limite de recevabilité, une demande d'aide financière au *Programme d'aide québécois pour les infrastructures aéroportuaires régionales* (PAQIAR), qui soutient les propriétaires et exploitants d'aéroports dans la réalisation de projets et l'acquisition d'équipements nécessaires à l'exploitation.

Dans le cadre de cette démarche, Aéroport de Saint-Hyacinthe a reçu de nombreux appuis d'acteurs importants comme la GRC, Sauvetage et recherche aériens du Québec, Heli-Inter, la SOPFEU, plusieurs écoles de pilotage, le CISSS de la Montérégie-Est, Airmedic et la députée Chantal Soucy, pour n'en citer que quelques-uns. Le soutien du PAQIAR pourrait couvrir de 50 % à 75 % des coûts de réfection ou de mise à niveau des infrastructures de l'aéroport.

Soutien financier de la Ville

De son côté, la Ville fournira une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 106 000 \$ par an, et ce, de 2022 à 2042. La Ville s'engage aussi, dans l'éventualité où cette dernière procéderait à la réalisation des travaux de mise aux normes des infrastructures aéroportuaires, à accroître l'aide financière annuelle consentie à l'OBNL afin de soutenir les dépenses non couvertes par une subvention, notamment celle du PAQIAR. En vertu de l'entente, plusieurs engagements sont requis de la part de l'OBNL, notamment l'obligation de constituer un fonds de réserve ou encore de céder les actifs de l'aéroport en cas de fermeture ou de cessation de l'exploitation de celle-ci.

« Cette entente témoigne de la volonté du conseil municipal de soutenir la mise à niveau de l'aéroport. C'est un actif non négligeable et un levier important pour le développement de notre région. Les gestionnaires de l'OBNL ont l'expertise pour opérer cette infrastructure, mais la Ville a choisi d'intervenir par le biais d'un soutien financier pour protéger cet actif », de conclure le maire Beauregard.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300

